

Image not found or type unknown



Changement de propriétaire

Par **JUTLANDE**, le **05/07/2014** à **20:46**

Bonjour,

Étant propriétaire d'un terrain, j'ai conclu un contrat avec une entreprise de construction. Pendant les travaux, nous avons constaté que les plans n'étaient pas respectés. Nous avons donc fait intervenir un expert qui a constaté les faits. Suite à cela, les travaux ont été interrompus et ils refusent de finir en respectant les termes du contrat. Nous avons débuté une action en justice.

Ma question : Lorsque l'on signe un contrat avec une entreprise pour faire construire sa maison, si l'entreprise change de propriétaire, les clients doivent-ils être informés ?